

**APPUI FINANCIER À LA RELÈVE AGRICOLE**  
**Demande de subvention et Programme d'utilisation**  
*(Écrire en caractère d'imprimerie et à l'encre)*

<b>1 Client</b>	Réservé FADQ	(No client)	(N° de mesure)	N° d'entreprise du Québec (NEQ)
	Nom ou raison sociale			N° d'identification ministériel (NIM)
	Adresse de l'entreprise (n°, rue ou rang)		Municipalité	Code postal
Adresse postale (n°, rue ou rang), si différente		Municipalité	Code postal	N° de télécopieur

**2 Appui financier à la relève agricole**      Subvention à la relève agricole  Temps partiel ou  Temps plein

Nom de la personne qui rend admissible	Montant de la subvention
	\$
	\$
	\$

Financement intérimaire demandé :  Oui  Non

**3 Programme d'utilisation**

Description des utilisations *	Montant demandé **	Réservé FADQ
TOTAL :		

\* **Description des utilisations** : Préciser la ou les fins pour lesquelles vous voulez utiliser la subvention. Ex. : drainage souterrain.

\*\* **Montant demandé** : Pour chacune des fins, inscrire le montant demandé. Ce montant doit exclure les taxes et toute autre subvention rattachée à ces fins.

**Informations complémentaires**

La subvention doit être utilisée pour :

- des améliorations permanentes au fonds de terre, aux bâtisses et aux équipements agricoles;
- l'achat de terre additionnelle et d'équipements agricoles, et la construction d'une bâtisse agricole;
- l'achat d'animaux reproducteurs et de plants productifs;
- le soutien à la formation reconnue acquise après l'établissement;
- le soutien à la gestion de l'entreprise.

Lorsque l'entreprise n'a pas de besoins dans les fins mentionnées ci-haut, la subvention pourra alors servir :

- à l'acquisition de quota et de machinerie agricole;
- au paiement des intérêts nets sur les prêts de La Financière agricole du Québec.

#### 4 Déclaration et engagement

- Je fais la présente demande de subvention en vertu des programmes de La Financière agricole du Québec.
- J'autorise toute institution financière, tout ministère ou organisme, incluant les offices qui administrent des plans conjoints, tout individu ou groupe à fournir à La Financière agricole du Québec les documents et renseignements jugés nécessaires concernant mon dossier.
- J'autorise La Financière agricole du Québec à communiquer à l'institution financière et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, tout document et renseignement jugés nécessaires concernant mon dossier.
- Je déclare que tous les renseignements, d'ordre financier ou autre, qui ont été fournis dans le cadre de la présente demande, sont véridiques et complets.
- Les renseignements personnels recueillis par La Financière agricole du Québec seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes ou organismes autorisés, selon les modalités prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.

\_\_\_\_\_  
Signature client, cliente ou personne autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

#### 5 La communication des renseignements personnels

Le personnel autorisé de La Financière agricole du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ces renseignements sont indispensables pour la gestion et l'administration des programmes. Ils ne seront communiqués qu'aux seules personnes, mandataires et organismes autorisés, selon les modalités prévues dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils pourront également servir à des fins de recherche, de statistique, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification, le tout dans le respect des dispositions de la Loi.

Vous pouvez aussi vous prévaloir des droits d'accès et de rectification prévus dans la Loi, en vous adressant à La Financière agricole.

Pour plus d'information, consultez la Politique sur la protection des renseignements personnels au [www.fadq.qc.ca/documents/politiques](http://www.fadq.qc.ca/documents/politiques).

#### 6 Réserve FADQ

*Pour confirmer le programme d'utilisation et effectuer la gestion du rabais de contribution à l'ASRA lors d'une subvention à la relève agricole*

Le client est-il adhérent à l'ASRA?  Non  Oui : si oui, la 1<sup>ère</sup> année du rabais est \_\_\_\_\_ et s'applique pour une période de trois ans.

Rappel : - La 1<sup>ère</sup> année retenue ne doit pas précéder l'année de confirmation de la subvention.

- La 1<sup>ère</sup> année retenue doit être incluse dans un délai maximal de deux ans à compter de la date de confirmation de la subvention.

- La 1<sup>ère</sup> année retenue ne devrait pas inclure un produit de l'ASRA dont l'adhésion s'est effectuée au cours de cette année (année de production incomplète).

- Si le client choisit le rabais ASRA avec la subvention à temps partiel, il ne pourra en bénéficier de nouveau s'il obtient une subvention à temps plein. Le client a droit qu'une seule fois au rabais de contribution, il doit donc choisir la subvention avec laquelle appliquer le rabais ASRA.

\_\_\_\_\_  
Conseiller en financement de La Financière agricole du Québec

\_\_\_\_\_  
Date

Ce formulaire est disponible sur notre site Internet [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)